

Justificatif généré le 14/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

14/04/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287337>

N° d'annonce :

600153

NEWFPMAG 30

Société en nom collectif au capital de 1.000 €

**Siège social** : 123 Quai Jules Guesde 94400 VITRY-SUR-SEINE

804 920 239 R.C.S. Créteil

Aux termes du PV du 29/03/2022, l'associé unique, la société SI2M, SAS au capital de 48.700.000 €, ayant son siège social au 123 quai Jules Guesde 94400 Vitry-sur-Seine, immatriculée 501 678 312 RCS Créteil, a décidé la dissolution par anticipation et sans liquidation de la société NEWFPMAG 30 conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Les créanciers de la société NEWFPMAG 30 disposent d'un délai de trente jours à compter de la présente publication pour faire opposition à la dissolution. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Créteil.

La société sera radiée du RCS de Créteil.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeGxw2iPi**



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGxw2iPi>